## **Présentation**

À la rentrée 2009, 254 collèges publics sont têtes de réseaux ambition réussite (RAR) en France métropolitaine et dans les DOM [1]. Ces établissements scolarisent près d'un collégien sur vingt (115 000 élèves). Leur répartition n'est pas homogène sur le territoire. Ainsi, en métropole, la part des collégiens RAR oscille entre 10,9 % pour l'académie d'Aix-Marseille, 7,5 % pour celle d'Amiens à 0,2 % pour celle de Grenoble.

Dans les DOM, 23,2 % des collèges sont en RAR contre 4,1 % en France métropolitaine. La part de collégiens qui y suivent leur scolarité, nettement plus élevée qu'en France métropolitaine en moyenne, varie entre 6,3 % en Guadeloupe et 44,6 % en Guyane. Les collégiens des RAR sont très massivement d'origine sociale défavorisée : trois quarts d'entre eux (74,4 %) ont des parents ouvriers ou inactifs, contre un tiers (35,0 %) dans les établissements hors RAR et réseau de réussite scolaire (RRS) [2]. Un grand nombre d'entre eux sont en retard dans leur scolarité : 27,1 % des élèves issus des écoles RAR sont en retard à l'entrée en sixième contre 12,1 % hors éducation prioritaire.

De plus, onze collèges privés sous contrat sont en RAR : trois dans chacune des académies d'Aix-Marseille et de Versailles, deux dans celle de Rennes et un dans chacune des académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand et Lille.

On dénombre 1 725 écoles publiques ambition réussite à la rentrée 2009. Comme les collèges, elles accueillent près d'un écolier sur vingt (280 700 élèves). Les diversités académiques sont semblables à celles constatées pour les collèges : la part des écoliers en RAR oscille entre 9,4 % pour l'académie d'Aix-Marseille, 8,3 % pour celles d'Amiens et de Lille à 0,4 % pour celle de Grenoble. Dans les DOM, 22,3 % des écoliers sont dans une école ambition réussite contre 4,1 % en France métropolitaine.

En France métropolitaine, 4,4 % des élèves de maternelle sont en RAR et 3,9 % des élèves d'élémentaire contre respectivement 20,7 % et 23,3 % dans les DOM.

# **Définitions**

La politique de l'éducation prioritaire a été initiée en 1981 avec la création des zones d'éducation prioritaire (ZEP). À la rentrée 1999, la carte de l'éducation prioritaire a été redéfinie et une nouvelle structure ajoutée : le réseau d'éducation prioritaire (REP). L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par une réorganisation et une relance de l'éducation prioritaire. L'objectif de ce plan de relance est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, le collège devient "l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves". Sur ce principe, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire, ont été constitués les 254 réseaux "ambition réussite" et les autres réseaux dits "de réussite scolaire" (circulaire n° 2006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006) (voir 2.15).

**Sources**: MEN-MESR DEPP / Système d'information SCOLARITÉ et Base centrale des établissements (BCE).

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information, 09.09.

### [1] Nombre et proportion d'établissements dans un réseau ambition réussite (RAR) à la rentrée **2009** (Public)

	Collèges				Écoles			Écoles maternelles		Écoles élémentaires	
	Nombre	%	Effectifs	%	Nombre	Effectifs	%	Effectifs (1)	%	Effectifs (1)	%
Aix-Marseille	26	12,4	12 555	10,9	136	23 657	9,4	8 991	9,5	14 386	9,3
Amiens	13	7,5	6 059	7,5	119	15 735	8,3	6 503	9,0	8 957	7,7
Besançon	3	2,6	1 264	2,7	22	3 153	2,8	1 487	3,5	1 636	2,4
Bordeaux	3	1,2	1 130	0,9	24	3 037	1,1	1 289	1,3	1 706	1,0
Caen	3	2,0	977	1,7	20	2 665	2,2	1 177	2,5	1 432	1,9
Clermont-Ferrand	4	2,9	1 265	2,8	30	3 236	3,1	1 392	3,5	1 808	2,9
Corse	1	3,4	417	3,5	5	1 020	4,3	0	0,0	988	6,7
Créteil	21	6,0	10 875	6,0	143	27 864	6,1	11 247	6,2	16 339	6,0
Dijon	2	1,3	759	1,2	10	992	0,7	457	0,9	524	0,6
Grenoble	1	0,4	250	0,2	9	1 142	0,4	534	0,5	608	0,3
Lille	28	8,6	10 964	7,1	208	31 871	8,3	13 355	8,6	17 955	8,0
Limoges	1	1,3	372	1,4	4	600	1,0	248	1,1	341	1,0
Lyon	9	4,3	3 848	3,5	76	13 343	4,9	5 996	5,5	7 209	4,5
Montpellier	6	3,0	2 458	2,3	38	6 698	3,0	2 793	3,3	3 815	2,7
Nancy-Metz	5	2,2	1 877	2,0	35	5 177	2,4	2 160	2,7	2 923	2,3
Nantes	9	3,7	2 196	2,1	50	6 968	2,8	3 230	3,3	3 726	2,5
Nice	6	4,2	3 063	3,6	44	7 296	4,1	3 013	4,6	4 136	3,8
Orléans-Tours	8	3,4	2 674	2,6	55	7 597	3,3	3 182	3,6	4 297	3,0
Paris	4	3,6	1 514	2,7	34	6 760	4,9	2 861	5,1	3 857	4,8
Poitiers	5	3,1	1 505	2,3	38	3 997	2,8	1 738	3,2	2 178	2,4
Reims	4	3,1	1 501	2,8	19	2 578	2,1	1 078	2,3	1 465	2,0
Rennes	2	0,9	653	0,7	13	1 608	0,8	716	0,9	880	0,7
Rouen	11	6,6	3 349	4,2	65	8 102	4,6	3 390	5,1	4 611	4,3
Strasbourg	6	4,1	2 862	3,8	36	6 189	3,7	2 467	3,9	3 623	3,5
Toulouse	7	3,0	2 534	2,4	62	7 483	3,2	3 424	3,8	3 954	2,8
Versailles	22	5,2	9 879	4,3	151	26 357	4,7	10 977	5,0	15 136	4,5
France métro.	210	4,1	86 800	3,6	1 446	225 125	4,1	93 705	4,4	128 490	3,9
Guadeloupe	4	9,3	1 733	6,3	24	3 046	5,6	1 237	6,1	1 778	5,4
Guyane	12	42,9	8 336	44,6	55	14 958	35,0	5 222	33,2	9 523	35,6
Martinique	9	20,9	4 044	18,8	43	6 608	16,8	1 175	8,7	5 338	21,0
La Réunion	19	25,0	14 378	25,6	157	30 953	27,5	11 069	27,0	19 534	27,8
DOM	44	23,2	28 491	23,0	279	55 565	22,3	18 703	20,7	36 173	23,3
France métro. + DON	A 254	4,8	115 291	4,6	1 725	280 690	4,9	112 408	5,1	164 663	4,7

<sup>(1)</sup> Effectifs hors ASH (Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés).

Lecture - Dans l'académie d'Aix-Marseille, il y a 26 collèges en RAR, soit 12,4 % des collèges de l'académie. 12 555 collégiens sont scolarisés en RAR, soit 10,9 % des collégiens de l'académie. 136 écoles sont en RAR, accueillant 23 657 élèves, soit 9,4 % des écoliers de l'académie.

### [2] Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants, d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2009 (%) (France métropolitaine + DOM)

	Proportion	Proportion d'élèves		
	d'ouvriers et d'inactifs	de cadres et d'en- seignants	entrant en sixième en retard	
Réseaux ambition réussite (RAR)	74,4	8,1	27,1	
Réseaux de réussite scolaire (RRS)	57,5	18,5	21,3	
Hors Éducation prioritaire	35,0	38,2	12,1	
Ensemble	42.8	31.3	14.4	